



**Séance extraordinaire du conseil d'arrondissement  
du lundi 21 juin 2021  
à 11 h 30**

**ORDRE DU JOUR**

**10 – Sujets d'ouverture**

- 10.01** Ouverture de la séance
- 10.02** Adoption de l'ordre du jour de la séance du conseil d'arrondissement
- 10.03** Période de questions du public
- 10.04** Période de questions des membres du conseil

**51 – Nomination / Désignation**

- 51.01** Nommer monsieur Pierre Yves Morin au poste de directeur à la Direction de l'arrondissement de L'Île-Bizard Sainte-Geneviève, et ce, à compter du 19 juin 2021.
- 51.02** Statuer sur le renouvellement du mandat du membre au comité consultatif d'urbanisme de Monsieur Jean-Pierre Tanguay, le changement de statut de Monsieur Franck David et la fin de mandat de Monsieur Marcel Labbé, tel que requis par le Règlement relatif au comité consultatif d'urbanisme numéro CA28 0041.

**70 – Autres sujets**

- 70.01** Levée de la séance



**Dossier # : 1217519001**

<b>Unité administrative responsable :</b>	Arrondissement L'Île-Bizard - Sainte-Geneviève , Bureau du directeur d'arrondissement , Direction
<b>Niveau décisionnel proposé :</b>	Conseil d'arrondissement
<b>Projet :</b>	-
<b>Objet :</b>	Nommer monsieur Pierre Yves Morin au poste de directeur à la Direction de l'arrondissement de L'Île-Bizard Sainte-Geneviève, et ce, à compter du 19 juin 2021.

Approuver la nomination de monsieur Pierre Yves Morin au poste de directeur à la Direction de l'arrondissement de L'Île-Bizard - Sainte-Geneviève, conformément à la Politique des conditions de travail des cadres de la Ville de Montréal, et ce, à compter du 19 juin 2021.

**Signé par** Sylvain PROVENCHER **Le** 2021-06-16 14:21

**Signataire :**

Sylvain PROVENCHER

---

c/d urb.permis & inspections  
L'Île-Bizard - Sainte-Geneviève , Direction des travaux publics\_ingénierie et  
aménagement urbain

**IDENTIFICATION** **Dossier # :1217519001**

<b>Unité administrative responsable :</b>	Arrondissement L'Île-Bizard - Sainte-Geneviève , Bureau du directeur d'arrondissement , Direction
<b>Niveau décisionnel proposé :</b>	Conseil d'arrondissement
<b>Projet :</b>	-
<b>Objet :</b>	Nommer monsieur Pierre Yves Morin au poste de directeur à la Direction de l'arrondissement de L'Île-Bizard Sainte-Geneviève, et ce, à compter du 19 juin 2021.

**CONTENU**

**CONTEXTE**

Compte tenu que le poste de Direction de l'arrondissement de l'Île-Bizard Sainte-Geneviève est vacant et que monsieur Pierre Yves Morin occupe le poste de directeur à la Direction de l'arrondissement par intérim, et ce, depuis le 22 mai 2020, un affichage a été effectué du 12 au 26 mai 2021 (IBSG-21-DIR-105530-48486) afin de désigner un successeur.

**DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)**

**DESCRIPTION**

Une approbation du conseil d'arrondissement est requise afin de nommer monsieur Pierre Yves Morin au poste de directeur à la Direction de l'arrondissement de l'Île-Bizard Sainte-Geneviève.

**JUSTIFICATION**

À l'issue de ce processus, Monsieur Pierre Yves Morin, qui occupe la fonction de façon intérimaire depuis mai 2020, a été retenu pour exercer les fonctions de directeur d'arrondissement.

Un processus de dotation interne et externe a été amorcé en mai. Le comité de sélection constitué de six membres: monsieur Marinacci, Maire de l'arrondissement, monsieur Larocque, conseiller du district de Denis Benjamin-Viger, monsieur Samoszewski, conseiller du district de Jacques-Bizard, monsieur Sarault, conseiller du district de Pierre-Foretier, monsieur Alain Dufort, directeur général adjoint et madame Julie Meunier, chef de division dotation des cadres et cadres conseils recommande la nomination de monsieur Pierre Yves Morin pour ce poste comme il s'est qualifié au terme du processus d'évaluation des compétences.

Cumulant plus de 25 ans d'expérience professionnelle, monsieur Pierre Yves Morin est diplômé de l'Université de Montréal. Il a occupé plusieurs postes de direction dans plusieurs municipalités.

Le présent dossier est conforme aux encadrements et aux directives du Service des ressources humaines en matière de règles de nomination et de rémunération.

**ASPECT(S) FINANCIER(S)**

**DÉVELOPPEMENT DURABLE**

**IMPACT(S) MAJEUR(S)**

**IMPACT(S) LIÉ(S) À LA COVID-19**

**OPÉRATION(S) DE COMMUNICATION**

**CALENDRIER ET ÉTAPE(S) SUBSÉQUENTE(S)**

**CONFORMITÉ AUX POLITIQUES, AUX RÈGLEMENTS ET AUX ENCADREMENTS ADMINISTRATIFS**

À la suite de vérifications effectuées, le signataire de la recommandation atteste de la conformité de ce dossier aux politiques, aux règlements et aux encadrements administratifs.

**VALIDATION**

**Intervenant et sens de l'intervention**

Certification de fonds :

L'Île-Bizard - Sainte-Geneviève , Direction des services administratifs\_des communications et des relations avec les citoyens (Louise FRÉCHETTE)

---

**Autre intervenant et sens de l'intervention**

---

**Parties prenantes**

Lecture :

---

**RESPONSABLE DU DOSSIER**

Daniela Adriana GHEORGHE  
Agente conseil en ressources humaines

**ENDOSSÉ PAR**

Louise FILLION  
conseiller en ressources humaines

Le : 2021-06-16





**Dossier # : 1217905043**

<b>Unité administrative responsable :</b>	Arrondissement L'Île-Bizard - Sainte-Geneviève , Direction des travaux publics_ ingénierie et aménagement urbain , Division aménagement urbain et sécurité publique
<b>Niveau décisionnel proposé :</b>	Conseil d'arrondissement
<b>Projet :</b>	-
<b>Objet :</b>	Statuer sur le renouvellement du mandat du membre au comité consultatif d'urbanisme de Monsieur Jean-PierreTanguay, le changement de statut de Monsieur Franck David et la fin de mandat de Monsieur Marcel Labbé, tel que requis par le Règlement relatif au comité consultatif d'urbanisme numéro CA28 0041.

Il est recommandé :

De nommer, pour une période comprise entre juillet 2021 et janvier 2023, monsieur Jean-Pierre Tanguay

De nommer, à titre de membre permanent pour une période comprise entre juillet 2021 et janvier 2023, monsieur Franck David;

De mettre fin au mandat de monsieur Marcel Labbé.

**Signé par** Pierre Yves MORIN **Le** 2021-06-18 12:56

**Signataire :**

Pierre Yves MORIN

\_\_\_\_\_  
directeur d'arrondissement par intérim  
L'Île-Bizard - Sainte-Geneviève , Bureau du directeur d'arrondissement

**IDENTIFICATION****Dossier # :1217905043**

<b>Unité administrative responsable :</b>	Arrondissement L'Île-Bizard - Sainte-Geneviève , Direction des travaux publics_ingénierie et aménagement urbain , Division aménagement urbain et sécurité publique
<b>Niveau décisionnel proposé :</b>	Conseil d'arrondissement
<b>Projet :</b>	-
<b>Objet :</b>	Statuer sur le renouvellement du mandat du membre au comité consultatif d'urbanisme de Monsieur Jean-PierreTanguay, le changement de statut de Monsieur Franck David et la fin de mandat de Monsieur Marcel Labbé, tel que requis par le Règlement relatif au comité consultatif d'urbanisme numéro CA28 0041.

**CONTENU****CONTEXTE**

En vertu de l'article 132 de la Charte de la Ville de Montréal, le conseil d'un arrondissement peut, conformément au chapitre V du titre I de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (chapitre A-19.1) compte tenu des adaptations nécessaires, constituer un comité consultatif d'urbanisme.

À cet effet, il a le pouvoir d'adopter un règlement constituant le Comité et d'en spécifier son mandat et ses règles d'opérations.

Le Règlement no CA28 0041 relatif au comité consultatif d'urbanisme prévoit la constitution d'un comité consultatif d'urbanisme à l'arrondissement L'Île-Bizard-Sainte-Geneviève en attribuant notamment des règles de fonctionnement du CCU.

En vertu de l'article 3, le Comité est composé de 7 membres, dont cinq (5) membres résidents et deux (2) conseillers municipaux nommés par le conseil d'arrondissement. Il est également possible de nommer deux (2) membres substitués qui peuvent remplacer les membres du comité en cas d'absence ou dans l'impossibilité d'agir.

Les mandats des membres résidents de Monsieur Jean-Pierre Tanguay et Monsieur Marcel Labbé venait à échéance en février 2021.

**DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)**

GDD no 1207905014

**DESCRIPTION**

Les membres du comité sont chargés d'étudier et de soumettre des recommandations ou des avis au conseil d'arrondissement sur toutes questions qui lui sont soumises concernant l'urbanisme, le zonage, le lotissement, la construction ou toute autre information qui lui sont soumises par le maire, le président ou par tout autre officier municipal en charge de l'application des règlements CA28 0015, CA28 0023, CA28 0024, CA28 0025 et 11-018.

Rappelons que le comité est consultatif et le conseil d'arrondissement conserve le droit et le privilège d'accepter, de modifier ou de rejeter toute recommandation du comité. *Lire la politique d'embauche sur l'embauche d'un nouveau membre*  
D'autre part, selon le Règlement no CA28 0041, *le comité est composé de sept (7) membres, dont :*

- *cinq (5) membres nommés par le conseil d'arrondissement, choisis parmi les résidents de l'arrondissement, à partir de listes de recommandations soumises au conseil d'arrondissement;*
- *deux (2) conseillers municipaux nommés par le conseil d'arrondissement;*
- *au plus deux (2) membres suppléants, sont nommés par le conseil d'arrondissement pour remplacer les membres du comité absents ou dans l'impossibilité d'agir.*

*3.2 i) Le premier mandat est de deux (2) ans pour quatre des membres du comité et d'un (1) an pour les trois autres. La durée de tout mandat subséquent est de deux (2) ans.*

*ii) Le mandat de chacun des membres du comité est renouvelable sur résolution du conseil d'arrondissement;*

Faisant suite à la fin des mandats des membres résidants de Monsieur Jean-Pierre Tanguay et Monsieur Marcel Labbé, un renouvellement doit être réalisé. Pour assurer un renouvellement continu des membres, Monsieur Marcel Labbé sera remplacé. Le poste permanent laissé vacant sera désormais occupé par Monsieur Franck David, actuellement membre suppléant, tandis que le poste de membre suppléant sera laissé vacant pour le moment. Quant à Monsieur Jean-Pierre Tanguay, ce dernier sera renouvelé pour deux (2) années supplémentaires.

Voici les membres actifs du comité consultatif d'urbanisme et la durée de leur présent mandat mise à jour à partir du 6 juillet 2021 :

Statut des membres en 2021

#### **Membres 2021 Période**

M. Marcel Labbé, résident Fin du mandat juin 2021 (remplacement)

M. Franck David, résident Mandat jusqu'en janvier 2023

Mme Danielle Myrand, résidente Mandat jusqu'en janvier 2022

M. Jean-Pierre Tanguay, résident Mandat jusqu'en janvier 2023 (renouvellement)

M. René Gervais, résident Mandat jusqu'en janvier 2023

M. Steve Bergeron, résident Mandat jusqu'en janvier 2023

M. Yves Sarault, conseiller Mandat jusqu'en novembre 2021

M. Christian Larocque, président conseiller Mandat jusqu'en novembre 2021

Vacant (suppléant) À prévoir

#### **JUSTIFICATION**

Un processus d'embauche a été réalisé l'année dernière (2021) pour l'embauche des trois (3) nouveaux membres. Une banque de candidat a été gardée pour le remplacement d'un membre au besoin.

Rappelons que ce processus a donné la chance aux citoyens qui s'intéressent aux questions d'urbanisme et d'aménagement du territoire à s'impliquer dans la communauté en déposant leur candidature au comité consultatif d'urbanisme. Ce processus a permis d'assurer une



représentativité conséquente et donner la possibilité à quiconque de déposer leur candidature.

**ASPECT(S) FINANCIER(S)**

Rémunération 100\$ par présence et au maximum 100\$ par mois et 1 200\$ par année (Réso : CA02 010202 du PV du 2 avril 2002)

**DÉVELOPPEMENT DURABLE**

n/a

**IMPACT(S) MAJEUR(S)**

n/a

**IMPACT(S) LIÉ(S) À LA COVID-19**

n/a

**OPÉRATION(S) DE COMMUNICATION**

n/a

**CALENDRIER ET ÉTAPE(S) SUBSÉQUENTE(S)**

Décision au conseil d'arrondissement : 21 juin 2021

**CONFORMITÉ AUX POLITIQUES, AUX RÈGLEMENTS ET AUX ENCADREMENTS ADMINISTRATIFS**

À la suite des vérifications, le signataire de la recommandation atteste de la conformité de ce dossier aux politiques, aux règlements et aux encadrements administratifs.

**VALIDATION**

**Intervenant et sens de l'intervention**

---

**Autre intervenant et sens de l'intervention**

---

**Parties prenantes**

Lecture :

---

**RESPONSABLE DU DOSSIER**

**ENDOSSÉ PAR**

Le : 2021-06-10

Michael LEDOUX  
conseiller(ere) en aménagement

Sylvain PROVENCHER  
c/d urb.permis & inspections